

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

L'an Deux Mil Treize, et le onze septembre, à 20 h 45 le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Michel JACCOU, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. JACCOU Michel, M. MOUTON Benoît, Mme HYVOZ Isabelle, M. DOBBELS Michel, M. RIDOIN Jacques, M. LOPEZ Patrick, M. BOST Jean-François, Mme LANGLADE Colette, M. VILLEPONTOUX Michel, M. FAURE Joël, M. CANTY Georges, M. CLUZEAU Pierre, Mme AUPETIT Carole, M. DUSSUTOUR Bernard, M. LARRIEUX Patrice, M. COURNIL Bruno, M. VACHER Roland, Mme MASSON Josiane, M. JOUIN Didier

ETAIENT EXCUSES : Mme HETZEL Monique (procuration à M. BOST Jean-François), M. BOUTHIER Christophe.

Date de convocation : 3 septembre 2013

Nombre d'élus : 21

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

M. CLUZEAU Pierre a été désigné en qualité de secrétaire.

Approbation du procès verbal de la séance du conseil municipal du 30 juillet 2013

Le procès verbal de la réunion du conseil municipal du 30 juillet 2013 est adopté à l'unanimité.

N° : 2013/09/01 - Communauté de Communes du Pays Thibérien : Modification des statuts

Le Conseil communautaire du 27 août 2013 a approuvé à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Thibérien.

Cette modification porte sur les points suivants :

2/ Environnement

- Contrôle, conseil, diagnostic *et entretien* en matière d'assainissement autonome.
- Élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés
- Opérations de restauration, d'aménagement, d'entretien et de mise en valeur des rivières et de leurs abords
- Maîtrise d'ouvrage déléguée en matière de création et d'entretien de pistes D.F.C.I

3/ Action sociale et santé

- Service d'aide sociale
- Service d'aide à la personne
- Portage de repas à domicile
- ***Support à une politique de prévention et de promotion de la santé***

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE que soit transférée à la communauté de communes du Pays Thibérien la compétence *entretien* en matière d'assainissement autonome

ACCEPTE que soit transférée à la communauté de communes du Pays Thibérien la compétence ***Support à une***

politique de prévention et de promotion de la santé en matière d'action sociale *et de santé*.

AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

N° : 2013/09/02 - Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne : Conditions et modalités de la mise en œuvre des activités proposées sur le temps périscolaire

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne a approuvé par délibération du 25 juin 2013 le principe de l'intervention du Conservatoire dans les établissements d'enseignement des collectivités adhérentes concernées par la réforme des rythmes scolaires (écoles maternelles et élémentaires) à compter de la rentrée scolaire 2013/2014 et a fixé les conditions et modalités de mise en œuvre des activités proposées sur le temps périscolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, PREND ACTE de cette modification statutaire.

N° : 2013/09/03 - Rapport Annuel 2012 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'Assainissement collectif.

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif (RPQS).

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération.
Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de la commune de THIVIERS relatif à l'exercice 2012. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

N° : 2013/09/04 - Rapport Annuel 2012 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'Eau potable.

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable (RPQS).

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération.
Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de la commune de THIVIERS relatif à l'exercice 2012. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

N° : 2013/09/05 - Budget CINEMA : Décision Modificative n°1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, APPROUVE la Décision Modificative n°1 du budget CINEMA 2013.

24551 Code INSEE	COMMUNE DE THIVIERS CINEMA DE THIVIERS	DM n°1 2013
----------------------------	--	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

11/09/2013

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6135 : Locations mobilières	50,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	50,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	50,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

N° : 2013/09/06 - Convention d'autorisation d'installation de conteneurs enterrés

La propriétaire de la parcelle AR73 située à coté de l'école maternelle a accepté l'installation à demeure de conteneurs enterrés sur une zone d'environ 6 m2 en partie haute de cette parcelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer, avec la propriétaire concernée, la convention ainsi que tous les documents relatifs à l'application de cette décision.

Liste des délibérations du 11 septembre 2013

- N° : 2013/09/01 - Communauté de Communes du Pays Thibérien : Modification des statuts
- N° : 2013/09/02 - Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne : Conditions et modalités de la mise en œuvre des activités proposées sur le temps périscolaire
- N° : 2013/09/03 - Rapport Annuel 2012 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'Assainissement collectif.
- N° : 2013/09/04 - Rapport Annuel 2012 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'Eau potable.
- N° : 2013/09/05 - Budget CINEMA : Décision Modificative n°1
- N° : 2013/09/06 - Convention d'autorisation d'installation de conteneurs enterrés

Liste des élus présents et signatures

Nom et prénom	Signature
JACCOU Michel	
MOUTON Benoît	
HYVOZ Isabelle	
DOBBELS Michel	
RIDOIN Jacques	
LOPEZ Patrick	
BOST Jean-François	
LANGLADE Colette	
VILLEPONTOUX Michel	
FAURE Joël	
CANTY Georges	
CLUZEAU Pierre	
AUPETIT Carole	
DUSSUTOUR Bernard	
LARRIEUX Patrice	
COURNIL Bruno	
VACHER Roland	
MASSON Josiane	
JOUIN Didier	